



**Préfecture des Yvelines
DRIEAT
Unité départementale des Yvelines
35, rue de Noailles
78000 VERSAILLES**

Conflans-Ste-Honorine, le 20 juin 2022

Vos réf. : UD78
Affaire suivie : Lise WACRENIER

Dossier suivi par : Christophe CAUCHI
ccauchi@groupesartorius.com
Tél. : 01.56.88.21.50 – Mob. : 06 24 02 50 13

Objet :

- 1 Demande d'enregistrement et dossier de déclaration Loi sur l'Eau concernant une Plateforme Yvelinoise de Valorisation : Tri-Transit-Recyclage-Valorisation des matériaux et déchets du BTP et réhabilitation d'un ponton fluvial de déchargement sur les Communes de Conflans-Ste-Honorine et Achères (78)**
- 2 - Mémoire en réponse aux remarques de l'ARS Ile de France (courrier du 03/12/2021)**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier de demande d'enregistrement concernant notre plateforme Yvelinoise de Recyclage-Valorisation des matériaux et déchets issus de l'Economie Circulaire, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint :

- notre dossier de demande d'enregistrement du 13 septembre 2021, déposé le 12 octobre 2021
- notre mémoire en réponse du 24 mai 2022, déposé le 3 juin 2022, relatif aux remarques formulées par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

De plus, l'ensemble des réponses aux compléments demandés par le Service Police de l'eau en date du 14 juin 2022 est intégré au dossier.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Gérard COMTE
Président